

Une solution complète pour le Secteur Industriel



+ de 15 ans
d'expérience



+ de 30 000
interventions



sur toute la France
(Métropole et Outre-mer)



Un seul interlocuteur, le Bureau de la PCR

Pour répondre avec facilité à l'ensemble de
vos obligations Radioprotection/Employeur/ERP
selon la réglementation en vigueur



Des prestations sur-mesure

Pour la mise en conformité de votre
installation actuelle/future, l'aménagement
d'un nouvel équipement



Une solution économique

Pour vous faire bénéficier d'un panel
de prestations au-delà de la Radioprotection
indispensables à tout chef d'établissement



Formation Radioprotection des Travailleurs

Pour garantir la sécurité de vos collaborateurs
et les protéger des rayonnements ionisants

Le Bureau de la PCR, Votre partenaire de confiance en Radioprotection

Certifié Organisme Compétent en Radioprotection,
le Bureau de la PCR assure pour chaque professionnel
la conformité de son activité générant des
rayonnements ionisants

- ✓ Industrie Agro-alimentaire, Pharmaceutique,
du Bâtiment, Sidérurgique ...
- ✓ Industrie Automobile, Aéronautique, Aérospatiale,
Aéronautique et Spatiale, Electronique, Informatique ...
- ✓ Transports Ferroviaires, Routiers, Maritimes,
Aériens, Fret, Sécurité
- ✓ Musées, Parcs d'attractions, Salons Événementiels
- ✓ Ministères (Défense nationale, Intérieur, Justice,
Santé), Cours d'appel, Parlement européen
- ✓ Secteur Dentaire, Médical et Vétérinaire



Contact

04 93 24 18 66

info@bureau-pcr.fr

www.bureau-pcr.fr



Organisation de la Radioprotection



Missions du Conseiller en Radioprotection

- ✓ Vérifications Périodiques
- ✓ Mesures d'ambiance
- ✓ Études de poste et Zonage
- ✓ Bilan annuel de Radioprotection
- ✓ Mise à jour du DUERP - Radioprotection
- ✓ Évaluation du risque Radon
- ✓ Surveillance dosimétrique individuelle
- ✓ Gestion des événements significatifs (ESR)

**Le Bureau de la PCR
est certifié**

**Organisme Compétent
en Radioprotection**



Avantages inclus

- | | |
|--|---|
| ⊕ Désignation d'un Conseiller en Radioprotection | ⊕ Dossier ASNR : constitution, actualisation, accompagnement |
| ⊕ Rapport technique de conformité de vos locaux | ⊕ Affichages réglementaires : création et mise en place |
| ⊕ Veille réglementaire et suivi des évolutions dans votre secteur | ⊕ Espace Client dédié : accès sécurisé, actualisation régulière de votre dossier |
| ⊕ Formation E-learning : Radioprotection des Travailleurs | |



Prestations sur-mesure adaptées à vos besoins

Fort de son expertise, le Bureau de la PCR vous accompagne vers **la mise en conformité** de votre établissement en vous proposant également des prestations sur-mesure **pour compléter votre organisation actuelle**.



Contrôle électrique

Vérification initiale et périodique de vos installations permettant de prévenir les risques d'incendie, d'électrocution, de l'électrification

Nos experts sont à vos côtés pour :

- ✓ Garantir votre sécurité et celle de vos employés
- ✓ Rédiger un rapport de conformité détaillé, disponible dans votre espace client, mentionnant tous les points contrôlés

*Lors d'un sinistre, votre assureur peut refuser de vous dédommager en l'absence de contrôle électrique



Audit interne de Radioprotection

Analyse et vérification de la conformité de votre Organisation de la Radioprotection en fonction de la réglementation, de vos enjeux économiques et des contraintes techniques

Nos experts sont à vos côtés pour :

- ✓ Tenir compte de vos exigences selon la réglementation applicable
- ✓ Vous conseiller un plan d'action spécifique à votre activité



DUERP (*Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels*)

Création obligatoire dès l'embauche du 1^{er} salarié
Mise à jour imposée lors de toute modification des conditions de travail

Nos experts sont à vos côtés pour :

- ✓ Elaborer ou actualiser votre Document Unique
- ✓ Effectuer une analyse complète permettant de prévenir les risques d'accidents de travail et les maladies professionnelles...

Le Bureau de la PCR est enregistré en tant qu'IPRP auprès de la DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur, sous le n° 2024-03-06-012.



04 93 24 18 66



info@bureau-pcr.fr



www.bureau-pcr.fr



Note technique de conformité

Vous mettez en place ou modifiez une activité utilisant des rayonnements ionisants ?

Nos experts sont à vos côtés pour :

- ✓ Définir au plus juste la conception de vos locaux : épaisseurs minimales ou épaisseurs équivalentes minimales de plomb
- ✓ Vous indiquez les dispositifs de sécurité adaptés : signalisations lumineuses, arrêt d'urgence ...



Vérification initiale de radioprotection

Obligatoire lors de tout changement significatif : ajout, modification ou remplacement d'un appareil existant émettant des rayonnements ionisants

Nos experts sont à vos côtés pour :

- ✓ Vous accompagner vers la mise en conformité selon les exigences réglementaires actuelles et dans l'anticipation de toute modification prochainement applicable



Mesurage radon

(Gaz hautement radioactif présent naturellement dans les sols)

Évaluation du risque radon obligatoire pour tout établissement employant des travailleurs et situé en rez-de-chaussée ou en sous-sol

Nos experts sont à vos côtés pour :

- ✓ Réaliser une évaluation du risque radon puis un mesurage selon les recommandations de la DGT* avec une méthodologie spécifique
- ✓ Établir un rapport de synthèse proposant les actions correctives

*Direction Générale du Travail



RGPD *(Règlement Général sur la Protection des Données)*

Obligatoire depuis son entrée en application le 25 mai 2018

Nos experts sont à vos côtés pour :

- ✓ Élaborer votre registre RGPD afin de rassembler les moyens et les mesures mises en place, identifier et sécuriser le traitement des données personnelles
- ✓ Créer les affichages spécifiques à votre activité permettant d'informer et de sensibiliser vos clients / employés sur les données collectées



04 93 24 18 66



info@bureau-pcr.fr



www.bureau-pcr.fr

Pourquoi nous choisir ?



Relation privilégiée

Notre équipe vous accompagne et vous représente auprès de l'ASNR, l'Inspection du travail ou toute autre autorité de contrôle.



Proximité et réactivité

Vos demandes, vos appels téléphoniques, vos mails sont traités en direct afin de vous apporter une réponse dans l'immédiateté.



Méthodes performantes

Diagnostics précis, rapports clairs et détaillés. Vos décisions sont facilitées grâce à l'expertise de notre équipe.



Technologie innovante

Notre logiciel métier bénéficie d'un développement continu pour mieux répondre aux spécificités et aux évolutions de votre activité.



Contact



04 93 24 18 66



info@bureau-pcr.fr



www.bureau-pcr.fr

